



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/WP.3/2000/1
23 novembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

GROUPE DE TRAVAIL DU GAZ
Dixième session, 26-28 janvier 2000

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

de la dixième session qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 26 janvier 2000, à 10 heures

PRINCIPALES QUESTIONS À L'EXAMEN

- Principales conséquences de l'évolution des industries gazières dans les pays de la CEE en 1999;
- Activités du Centre du gaz de la CEE;
- Restructuration des industries gazières des pays en transition;
- Groupes spéciaux d'experts des ressources en gaz naturel et de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz;
- Présentation de l'étude de la CEE sur le stockage souterrain du gaz en Europe et en Asie centrale;
- Le gaz naturel et les changements climatiques - exposés de RUHRGAS et de GAZPROM.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Décisions du Comité de l'énergie durable intéressant le Groupe de travail.
3. Les réformes économiques et la restructuration en Europe centrale et orientale : leurs incidences et leur importance pour les marchés du gaz et l'industrie gazière dans la région de la CEE :

Promotion et développement d'une industrie gazière basée sur le marché dans les pays en transition - le "Centre du gaz".
4. Le gaz naturel et les changements climatiques
5. Évolution actuelle, perspectives et politiques à moyen et à long terme dans l'industrie gazière, y compris le commerce du gaz et l'interconnexion des réseaux de gaz :
 - a) Examen de la situation et des perspectives du gaz dans la région de la CEE;
 - b) Rôle futur du gaz dans la satisfaction des besoins en énergie, y compris le stockage du gaz;
 - c) Interconnexion et extension des réseaux de gaz.
6. Activités des Groupes spéciaux d'experts dans le domaine du gaz naturel :
 - a) Vingt-deuxième session du Groupe spécial d'experts des ressources en gaz naturel;
 - b) Première session du Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz.
7. Activités d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE et de diverses organisations internationales intéressant le Groupe de travail.
8. Activités futures du Groupe de travail :
 - a) Programme de travail pour 2000-2003;
 - b) Calendrier provisoire des réunions pour 2000 et 2001.
9. Questions diverses.
10. Élection du Bureau.
11. Adoption du rapport.

ANNOTATIONS

Point 1

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Le Groupe de travail sera saisi du rapport du Comité de l'énergie durable contenant des informations sur les débats qui ont eu lieu et les décisions qui ont été adoptées par le Comité à sa neuvième session et, en particulier, de la contribution du Comité à la neuvième session de la Commission du développement durable en 2001.

Point 3

Le secrétariat rendra compte au Groupe de travail des résultats des activités du Centre du gaz en 1999. Les délégations seront informées de la situation actuelle du Centre et de son programme de travail pour 2000 et au-delà.

Point 4

Les représentants de Ruhrgas et de Gazprom feront un exposé sur un projet commun visant à réduire les gaz à effet de serre, y compris l'échange de droits d'émission pour le carbone, afin de satisfaire aux prescriptions du Protocole de Kyoto.

Point 5 a)

Les délégations seront invitées à faire des déclarations sur la situation du gaz et les marchés du gaz, y compris le GPL, en 1998 dans leurs pays respectifs et à inclure dans leurs rapports des renseignements préliminaires sur la situation du gaz en 1999, portant si possible sur les sujets suivants : production, réserves, production intérieure disponible, politiques de l'environnement, questions de sécurité et problèmes ayant une incidence sur le fonctionnement et les pratiques des industries gazières. Parmi les autres points intéressants on peut citer les initiatives, les programmes d'économies et les prévisions à moyen terme (données concernant l'approvisionnement et la consommation sur cinq ans, par exemple) ainsi que les tendances et initiatives nouvelles en matière de politique énergétique. Les délégations sont priées de fournir 20 exemplaires de leur déclaration dans une des langues de travail de la CEE (anglais, français, russe) pour distribution aux autres délégations. Pour faciliter la distribution ultérieure de ces rapports, il serait extrêmement souhaitable que le secrétariat dispose également des déclarations sur disquette.

Point 5 b)

L'étude sur le stockage souterrain du gaz en Europe centrale et orientale, achevée en 1999, sera présentée le jeudi 27 janvier. Cette présentation de l'Étude par des experts chargés de ses différents chapitres sera suivie d'un débat général auquel tous les participants pourront prendre part.

Point 5 c)

Le secrétariat rendra compte de l'état d'avancement de l'étude sur les réseaux de distribution du gaz.

Point 6

Les délégations seront informées des activités des deux Groupes spéciaux d'experts en 1999 et 2000 et de leur futur programme de travail.

Point 7

Le Groupe de travail sera informé des travaux d'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, concernant celles de leurs activités qui peuvent avoir un intérêt pour le Groupe de travail.

Point 8

Le Groupe de travail examinera son programme de travail pour 2000-2003 et le calendrier de ses activités pour 2000-2001.

Point 9

À la date de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait aucune proposition à faire au titre de ce point.

Point 10

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le Groupe de travail procède à l'élection de son Bureau pour une période de deux ans. À sa neuvième session, en janvier 1999, M. Boleslaw REY (Pologne) et MM. Noël COUPAYE (France) et Claudio SIMEONI (Italie) ont été élus, respectivement, président et vice-présidents.

Point 11

Le Groupe de travail adoptera son rapport sur la base d'un projet établi par le secrétariat.
